

DIU Formation à la fonction de médecin coordonnateur d'EHPAD



Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIA061 (Présentiel) / DIA071 (À distance)

Responsables de l'enseignement : Pr Anne-Sophie Rigaud,

Coordinateurs pédagogiques : Dr Serge Reingewirtz & Dr Matthieu Piccoli

Forme de l'enseignement : Présentiel et/ou distanciel (en captation)

Université partenaire : Sorbonne Université

Attention : choisir le DIU adapté à vos objectifs :

Inscrivez-vous au DIU de coordination gériatologique (DIB301) complété par le DIU de médecine de la personne âgée si vous souhaitez avoir la possibilité :

- D'exercer la gériatrie en milieu hospitalier, la coordination territoriale et la coordination en Ehpad.
- De valider votre formation de base devant :
 - La COMMISSION D'AUTORISATION MINISTÉRIELLE D'EXERCICE parce que vous êtes Lauréat(e) du concours des EVC (LISTE A, B ou C)
 - La COMMISSION DE 1ÈRE INSTANCE DE QUALIFICATION EN GERIATRIE
 - La COMMISSION NATIONALE D'EXERCICE EN GERIATRIE PAE

Inscrivez-vous au DIU de médecin coordonnateur d'Ehpad DIA061 (Présentiel) / DIA071 (À distance) si vous souhaitez avoir la possibilité :

- d'exercer comme médecin coordonnateur d'Ehpad
- [✉ Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine](#)

Objectifs

L'objectif du DIU est d'acquérir les connaissances nécessaires pour exercer efficacement et pleinement la fonction de médecin coordonnateur.

(Attention : choisir le DIU adapté à vos objectifs)

1. Inscrivez-vous au DIU de coordination gériatologique (DIB301) complété par le DIU de médecine de la personne âgée si vous souhaitez avoir la possibilité :
 - D'exercer la gériatrie en milieu hospitalier, la coordination territoriale et la coordination en Ehpad
 - De valider votre formation de base devant :
 - La commission d'autorisation ministérielle d'exercice parce que vous êtes Lauréat(e) du concours des EVC (liste A, B ou C)
 - La commission de 1ère instance de qualification en gériatrie
 - La commission nationale d'exercice en gériatrie PAE
2. Inscrivez-vous au DIU de médecin coordonnateur d'Ehpad DIA061 (Présentiel) / DIA071 (À distance) si vous souhaitez avoir la possibilité



- D'exercer comme médecin coordonnateur d'Ehpad

Savoir-faire et compétences

A l'issue de la formation l'apprenant sera capable de :

- Acquérir des connaissances fondamentales
- Étudier la politique médico-sociale, la législation et l'évolution du secteur : de l'hospice à l'EHPAD
- Comprendre les besoins et les spécificités des résidents en EHPAD
- Identifier le rôle et les responsabilités du médecin coordonnateur

Développer des compétences pratiques :

- Organiser et gérer le fonctionnement d'un EHPAD
- Mettre en place un programme de soins individualisés basé sur des objectifs précis
- Renforcer les compétences en gériatrie et s'initier au management

Admission

Conditions d'admission

L'entrée en formation nécessite un avis pédagogique. Vous déposerez dans C@nditOnLine

- votre Curriculum Vitae
- votre lettre de motivation pour participer à la formation
- vos diplômes vous permettant de justifier l'accès à la formation

Public cible

Médecins inscrits (ou en cours d'inscription) à l'ordre des médecins ou ayant validé une procédure d'autorisation d'exercice (PAE)

Droits de scolarité

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1820 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **1820 €**
- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes
 - Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1180 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université Paris Cité pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Pré-requis obligatoires

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Admission")

Et après

Poursuite d'études

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contact(s)



Contacts

Responsable pédagogique

Anne-sophie Rigaud

Serge Reingewirtz

Matthieu Piccoli

✉ brc-secretariat-rigaud@aphp.fr

Marilyn Dacquay

✉ marilyn.dacquay@u-paris.fr

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Anne-sophie Rigaud

Serge Reingewirtz

Matthieu Piccoli

✉ brc-secretariat-rigaud@aphp.fr

Marilyn Dacquay

✉ marilyn.dacquay@u-paris.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Sorbonne Université

✉ <https://www.sorbonne-universite.fr/>

Lieu(x)

📍 Paris

En savoir plus

Lien vers la Faculté de Médecine

✉ <http://www.medecine.parisdescartes.fr/>



Programme

Organisation

Référence formation : DIA061 (Présentiel) / DIA071 (A distance)

Volume horaire : 80 heures

Calendrier : du 8 janvier au 19 juin 2026

Rythme : 6 sessions de cours théoriques de 2 jours de janvier à juin

Lieu : Paris

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Un programme définitif vous sera envoyé en début d'année universitaire

OBJECTIFS THÉORIQUES (70 heures)

I - ACQUISITIONS DES CONNAISSANCES FONDAMENTALES

A) Législation et politique médico-sociale : de l'hospice à l'EHPAD Historique

- Évolution de la réglementation
- Les différents types de structures
- Les organismes de contrôle et de paiement
- La réforme de tarification
- EHPAD : statuts, règles de fonctionnement, règlement interne, missions

B) La personne âgée en EHPAD

- Démographie : place de la personne âgée dans la société
- Évolution démographique
- Rôle de la famille
- Domicile ou institution
- Réseaux et filières de soins
- Personnes âgées en institution : droits et libertés, aspects psychologiques et risques liés à l'institution

C) Économie de la santé

- Retraite, APA, couverture sociale, CMU, mutuelles
- Notion de maîtrise des dépenses
- Protection des biens, héritage, contrats obsèques

D) Législation du travail – Droits et devoirs du coordonnateur

- Textes législatifs, droit du travail
- Statut du coordonnateur



- Responsabilité civile et pénale
- Relations avec les médecins libéraux
- Clarification de la fonction coordonnateur / prescripteur
- Contrat, convention d'exercice, rôle du conseil de l'ordre
- Fiche de poste, de missions
- Notions sur le fonctionnement institutionnel, organisation hiérarchique, règlement intérieur
- Modalités de recrutement et d'exercice

II - LE « SAVOIR-FAIRE »

A) Organisation et fonctionnement d'un EHPAD

- Projet d'établissement, projet de vie
- Projet de soins
- Démarche qualité : évaluation Angélique
- Visite de conventionnement :
- Dossier médical, Dossier de soins
- Notion de procédures et protocoles
- Gestion des situations à risque
- Législation et réglementations; sécurité alimentaire, des locaux; hygiène
- Les différents comités (CLIN, du médicament, hémovigilance, d'établissement, CHSCT ...)
- Gestion de la pharmacie
- Création et/ou contribution à un réseau de soins
- Mise en place d'une filière de soins
- Rapport d'activité médicale
- Dotation en effectifs
- Analyse d'un pratique d'un budget

B) Évaluations et Projet de Soins

- Évaluation, grilles d'autonomie : utilisation de la grille AGGIR
- Évaluation de la charge en soins techniques : Modèle PAHOS
- Évaluation des soins
- Élaboration du projet de soins individualisé

III - LE « SAVOIR-ÊTRE »

- Valorisation des compétences gériatriques – Introduction au management
- Les pièges à éviter
- Bases du management d'une équipe
- Savoir motiver une équipe
- Dynamique de groupe, groupe de parole
- Relations avec les familles et avec les résidents
- Formation des soignants
- Gestion des crises et des conflits
- Analyse et synthèse

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Ressources matérielles :



Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

